

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES****COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES**

Quarante-septième session

Pékin, République Populaire de Chine, 13 - 18 avril 2015

QUESTIONS DÉCOULANT D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)****ACTUALISATION SUR LES TRAVAUX DE L'OCDE SUR LES RÉSIDUS DE PRODUITS CHIMIQUES ET LES USAGES MINEURS DE PESTICIDES PERTINENTS POUR LE TRAVAIL DU CCPR****A. Document informatif de l'OCDE pour la 47^e session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR).****A.1. Généralités**

1. Le présent document a été soumis à titre informatif aux délégués du CCPR. Il offre une actualisation des activités de l'OCDE dans le domaine des résidus de produits chimiques et des usages mineurs. Sur ce dernier point, le document fait partie du processus d'échange d'informations entre le Codex et l'OCDE, qui avait précédemment été recommandé afin d'éviter des doublons et des chevauchements entre les groupes internationaux travaillant sur la question des usages mineurs. L'OCDE possède le statut d'observateur au sein du Codex.

2. Les deux groupes de l'OCDE travaillant sur les résidus de produits chimiques et les usages mineurs sont le Groupe d'experts en matière de résidus chimiques et le Groupe en matière des usages mineurs. Une vue d'ensemble des activités récentes de ces deux groupes est présentée ci-dessous à la suite d'un résumé succinct du travail de l'OCDE sur les pesticides.

A.2. Travail de l'OCDE sur les pesticides et gestion durable des ravageurs

3. Le programme sur les pesticides a été créé en 1992 au sein de la division de l'OCDE relatif à l'environnement, la santé et la sécurité en vue d'aider les pays de l'OCDE à :

- harmoniser leurs procédures de révision des pesticides ;
- partager le travail d'évaluation des pesticides et
- réduire les risques associés à l'usage des pesticides.

4. Le programme sur les pesticides est dirigé par le Groupe de travail sur les pesticides (GTP), composé premièrement des délégués des pays membres de l'OCDE, mais comprenant aussi des représentants de la Commission européenne et d'autres organisations internationales (entre autres l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'Organisation mondiale de la Santé, EPPO), et des experts provenant de l'industrie des pesticides ainsi que d'organismes d'intérêt public (ONG).

A.3. Groupe d'experts de l'OCDE en matière de résidus chimiques

5. Le Groupe d'experts en matière de résidus chimiques (GERC) a été créé en 2003. Ses objectifs sont :

- d'harmoniser la façon dont sont effectués les essais de résidus et l'interprétation des résultats ;

- développer des méthodes en vue d'appuyer une harmonisation internationale des limites maximales de résidus (LMR) (L'OCDE ne fixe pas de LMR).

6. Neuf directives de l'OCDE ont été publiées comme suit : **TG 501** Métabolisme dans les cultures ; **TG 502** Métabolisme dans les cultures alternées ; **TG 503** Métabolisme dans le bétail ; **TG 504** Résidus dans les cultures alternées (études sur le terrain limitées) ; **TG 505** Résidus dans le bétail ; **TG 506** Stabilité des résidus de pesticides dans les produits stockés ; **TG 507** Nature des résidus de pesticides dans les produits transformés – Hydrolyse à température élevée ; **TG 508** Importance des résidus de pesticides dans les produits transformés ; **TG 509** Essai en milieu réel de culture.

7. Sept documents d'orientation sont disponibles : Définition du résidu ; Synoptique des études sur les résidus de produits chimiques ; Importance des résidus de pesticides dans les produits transformés ; Méthodes analytiques pour les résidus de pesticides ; Essais en milieu réel de culture ; et Résidus dans le bétail.

8. Le document d'orientation sur les résidus dans le bétail a été actualisé en 2013. La révision comporte un Tableau de l'OCDE actualisé des aliments dérivés des grandes cultures (disponible dans le document d'orientation sur le synoptique des études de résidus de produits chimiques). Plus spécifiquement, ce document décrit les différences actuelles existant entre les pratiques alimentaires du bétail dans les pays de l'OCDE et la composition des régimes et des facteurs qui influencent la détermination de la charge alimentaire et la sélection de la dose, et fournit une orientation pour l'interprétation des résultats des études TG 505 de l'OCDE.

9. Le calculateur de LMR, un outil de calcul statistique des LMR a été publié en 2011. Il s'agit d'une feuille de calcul Excel facile à utiliser et ne demandant pas de grandes connaissances statistiques de la part de l'utilisateur.

10. Tous les documents susmentionnés et le calculateur de LMR sont disponibles sur le site internet public de l'OCDE : <http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/publicationsonpesticidesresidues.htm>

11. Les résultats suivants sont en préparation : 1) Révision du document d'orientation de 2011 sur les essais en milieu réel de cultures (traitant des questions de proportionnalité, expliquant les procédures d'échantillonnage et tenant compte des informations nationales/du Codex sur les modifications récentes apportées dans les groupements de cultures) ; un premier projet de GD a été diffusé aux membres de l'OCDE pour une révision en septembre 2014. 2) Une mise au point d'un nouveau document d'orientation pour les essais en milieu réel de culture alternées : un premier projet de GD sera disponible pour révision par les membres de l'OCDE vers la moitié de 2015.

A.4. Groupe d'experts de l'OCDE sur les usages mineurs

12. Le Groupe d'experts sur les usages mineurs (GEUM) a été créé en 2007. Le plan de travail actuel du GEUM de l'OCDE se concentre sur des questions apparentées aux activités de coopération technique et politiques dans le but de faciliter le développement de données et l'enregistrement de pesticides pour des usages mineurs. Comme pour de nombreux projets de l'OCDE sur les produits chimiques et pesticides, le GEUM travaille en vue de fournir des infrastructure, orientation et outils pour promouvoir l'enregistrement des pesticides pour les usages mineurs, ainsi que sur les aspects concernant les données requises, l'élaboration des données, et les opportunités d'harmonisation afin de rendre les données utiles disponibles dans tous les pays. Le travail de l'OCDE se concentre sur le développement d'outils pour l'évaluation des risques et de mécanismes en vue de faciliter la coopération et le partage du travail. Pour de plus amples informations, consulter le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/minoruses.htm>

13. Deux documents d'orientation ont été publiés : un document d'orientation sur la Définitions des usages mineurs des pesticides et un document d'orientation sur les encouragements réglementaires pour l'enregistrement de pesticides pour les usages mineurs.

14. Deux rapports d'enquête ont été publiés : les résultats d'enquête sur les encouragements réglementaires pour l'enregistrement de pesticides pour les usages mineurs et les résultats de l'enquête sur l'efficacité et les données requises pour la sécurité des cultures et les des Directives pour l'enregistrement des usages mineurs de pesticides.

15. Toutes les publications de l'OCDE sur les usages mineurs sont disponibles sur :

<http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/publicationsonminorusesofpesticides.htm>

16. Actuellement, les trois activités principales suivantes sont en cours:

- **Projet 1** : *travail en vue du développement d'un document d'orientation traitant des usages mineurs et leur solution* :

Les réponses à un questionnaire diffusé en 2013 pour collecter des informations sur des procédures nationales et régionales ainsi que sur les échanges de données existants, sont en cours d'analyse et un rapport sur l'enquête sera publié vers la mi-2015. Un projet pilote d'élaboration de données (résidus /efficacité globale) est également envisagé pour être programmé plus tard après sélection et approbation d'un produit et d'un problème de ravageur/maladie.

Projet 2 : *Révision mixtes mondiales (GJR) – renforcer les usages mineurs des GJR* :

Des informations sur les GJR pertinentes pour les usages mineurs sont collectées et d'autres sources d'information sont explorées. L'objectif premier de ces travaux est d'identifier les différences dans les usages (cultures) approuvé(e)s dans différents pays par le biais des GJR. Ensuite les objectifs seraient d'identifier les raisons de ces différences et des activités ou initiatives qui pourraient renforcer la palette des usages mineurs approuvés entre les pays par le biais des GJR.

- **Projet 3**: *Travaux en vue du développement d'un document d'orientation sur l'échange et l'usage international des données d'efficacité et de sécurité des cultures pour les usages mineurs*

Un projet de document d'orientation est en cours de développement. Alors que certains pays de l'OCDE ne demandent actuellement pas de données d'efficacité, les participants du GEUM confirment qu'il s'agit d'un point important. La première étape du projet – la collecte des informations et des données se rapportant à l'efficacité des pesticides pour les cultures mineures - est terminée.

17. La dernière réunion du GEUM a eu lieu au siège de l'OCDE (Paris), le 11 octobre 2013. Lors de cette réunion, le plan de travail du GEUM a été actualisé afin de refléter les progrès enregistrés dans les projets en cours exposés ci-dessus, et pour lancer de nouvelles activités apparentées dans les domaines de l'identification d'usages mineurs *prioritaires* en vue de générer et échanger des données et de développer une procédure pour des protocoles d'évaluation des essais pour les GJR de futurs usages mineurs.